



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7^e - INV. 34-14

VINGT ANS APRÈS



Sans doute est-il bon de n'être jamais satisfait puisque c'est la condition même du progrès, mais, au moment où l'on célèbre l'anniversaire de la Libération, on est étonné d'entendre d'anciens résistants dire : « S'il fallait recommencer, je ne sais pas si le je ferais. »

Veut-on dire qu'on ne se doutait pas des souffrances que cela représentait et qu'on ne se sent pas capable de les subir de nouveau ? Ce serait parfaitement légitime. Mais, la plupart du temps, ce doute veut dire tout simplement : « Cela en valait-il la peine ? » Et l'on ne comprend pas.

N'est-ce donc rien que de vivre dans un pays libre, de ne plus trembler quand on sonne chez vous à 7 heures du matin, de ne plus craindre que vos enfants soient contaminés par le racisme, qu'ils soient contraints peut-être, un jour, de se battre pour l'ennemi ? N'est-ce rien de ne plus être menacé que par des dangers (d'ailleurs réels) comme la pollution de l'air ou celle de l'eau, les engrangements chimiques ou les insecticides, de ne plus connaître, en fait de guerre des nerfs, que celle du bruit, de ne plus nous demander comment sortir de notre misère, mais si nous ne jetons pas nos milliards par la fenêtre pour aider les autres ? N'est-ce rien, enfin d'apprendre que nous sommes « condamnés » non à la mort mais à la paix, au progrès et à l'expansion ?

Il fut une époque où nous n'en demandions pas tant. Je me rappelle ce vieil homme qui n'avait plus tellement de temps à vivre et qui disait pourtant, au moment où les armées allemandes étaient à quelques kilomètres de Moscou, où les Anglais battaient en retraite sur le front africain, où l'Amérique n'était pas encore décidée à entrer en guerre : « Je donnerais dix ans de ma vie pour une bonne nouvelle. » Rien qu'une seule bonne nouvelle ! Que n'aurait-on donné, alors pour l'avoir ?

Certes, le prix de la Libération a été lourd. Combien de soldats sont tombés du jour le plus long au jour

(Suite et fin page 2)



Timbre de l'anniversaire de la Libération

Lorsque, en juin 1940, les troupes allemandes pénétrèrent dans Paris, une ville toute entière jura de se libérer. Pendant quatre ans, à travers les plus sombres misères, écrasé par un vainqueur cruel, trahi par un « gouvernement » indigne, le peuple de Paris ne perdit pas l'espoir. Alors même que les SS défilaient dans les rues dans leur impeccable uniforme de bourreaux, des milliers d'oreilles attentives guettaient à travers le brouillage, la voix des hommes qui, au-delà de la mer, gardaient intact l'honneur de la France.

Paris est traditionnellement la ville révolutionnaire : depuis 1789, 1830, 1848, les Parisiens ont gardé le goût de la liberté, si chère à leur cœur. Et cette liberté, l'Allemagne a voulu la supprimer. Elle a cru réussir. Elle s'est trompée.

Le 12 août 1944, la grève générale de la S.N.C.F. est décrétée par ordre de l'état-major F.F.I. Une manifestation de masse éclate dans la « banlieue rouge ». Les manifestants, encadrés par les F.T.P. sont violemment dispersés par les Allemands secondés par des contingents de police française. Les chefs sont arrêtés. Ils tentent de s'évader. L'un est abattu, l'autre blessé.

Les Allemands ont compris : ils n'auront pas raison des Parisiens.

Ordre est donné aux cheminots de reprendre le travail. Ils refusent. Des otages sont arrêtés, fusillés. Une fois de plus, Paris verse son sang, mais Paris ne cédera pas.

Le 9 mars dernier, les élèves des classes terminales, des classes de 2^e et de 3^e des lycées et collèges de Paris et du département de la Seine, ont participé au concours scolaire de la Résistance, organisé par l'Académie de Paris. Le sujet portait sur la part active prise par la Résistance à la libération de la capitale. Sur l'initiative de l'A.D.I.R., un jury parisien comprenant des représentants des mouvements de Résistance avait été créé à côté du jury national afin de récompenser un plus grand nombre de lauréats. Des livres et des disques ont été ainsi distribués à une soixantaine de jeunes gens.

Désirant reproduire dans ce bulletin une des meilleures copies, nous avons eu bien du mal à faire un choix car, même quand les événements n'étaient pas relatés d'une façon rigoureusement exacte, on sentait chez ces jeunes une telle chaleur, un si touchant désir de préserver de l'oubli ces pages glorieuses de notre Histoire, qu'on en était vraiment réconforté. Nous avons fini par retenir la composition de M. Huet, élève de 1^e M 3, au lycée Buffon, qui nous a paru à la fois une des meilleures documentées et des mieux écrites. La voici :

Se méfiant à juste titre de la fidélité de la police municipale, la Gestapo fait désarmer 373 policiers de la « banlieue rouge ». Le jour même, tous les policiers reçoivent l'ordre de leurs chefs résistants de ne plus porter ni uniformes ni armes, par crainte de représailles.

Paris s'agit, Paris s'éveille, Paris veut se battre. Déjà les Parisiens ressentent cette impression d'ivresse qui précède le combat.

Mais ce combat n'est-il pas engagé trop tôt ? Les F.F.I. ont reçu l'ordre formel par l'intermédiaire du D.M.N., le général « Arc » de n'entreprendre aucune action avant l'arrivée des troupes alliées. Mais comment retenir le lion furieux ?

Les attentats individuels se multiplient. L'ennemi, déjà angoissé de la proximité des Alliés, est démoralisé. L'Allemagne sent sa fin prochaine.

La situation se précipite : un ordre de grève générale des personnels de police est lancé par l'organisation « Honneur de la Police ». Les premiers coups de feu entre policiers et Feldgrau sont échangés. La police se retranche à la Préfecture. Paris est debout.

Le colonel Rol et son adjoint de Marquette lancent l'ordre d'insurrection générale. Von Choltitz, nommé depuis peu en remplacement de von Stulpnagel, reçoit l'ordre de détruire Paris. Mais von

Pendant ce temps, on prend l'Hôtel de ville et refuse, mais il temporise. Choltitz est un soldat, pas un SS. Il ne

40 P 4616

Ville. Depuis l'île de la Cité, les combats se sont rapidement étendus. On dresse partout des barricades. Les chars flamboyent. Les chefs sortent de l'ombre. Parodi et la Délégation générale mettent au point les questions administratives. Paris est encore occupé que l'administration de la Résistance est déjà en place.

Les volontaires sont nombreux, les armes rares. Aussi les premiers combats ont-ils pour but de s'emparer des dépôts de la Wehrmacht. En particulier, les groupes francs parviennent à saisir des chargements de mortier et d'armes demoliées dans des trains immobilisés par la grève et les sabotages du Plan vert.

Von Choltitz comprend le danger. Il fait prévenir les Parisiens que tout attentat individuel amènerait la destruction du quartier où il aurait été commis.

L'ambassadeur de Suède, Nordling, intervient très diplomatiquement. Von Choltitz, qui aime Paris, renonce à sa menace et autorise l'échange des prisonniers allemands contre les résistants français aux mains de la Gestapo dans la région parisienne.

Après avoir passé en revue les prisons de banlieue, Nordling dit brusquement :

— Nous allions oublier Compiègne.
— Compiègne ? Où est-ce ?
— C'est la banlieue.
— Va pour Compiègne !

Les insurgés sont pourtant en mauvaise posture. L'enthousiasme de Paris révolutionnaire a fait oublier que les Alliés ne sont pas encore là. La Wehrmacht, malgré son peu de force (le 2^e Bureau estime que von Choltitz dispose alors de 3.000 hommes, 60 chars et 60 pièces de canons) est cependant mieux entraînée que les F.F.I.

Les combattants de la liberté viennent de partout en masse : gendarmes, gardes républicains, civils, G.M.R. et même la garde personnelle de Laval, qui accueille au garde-à-vous le représentant de la Délégation générale à l'Hôtel Matignon.

Même ceux qui ne participent pas directement au combat sont de tout cœur avec leurs frères. L'humour ne perd pas ses

droits. Les Allemands ayant fermé le métro, les Parisiens réclament à grands cris la réouverture des stations :

*Bienvenue pour les Alliés,
Cambonne pour les occupants,
Concorde pour les Français
et... Père Lachaise pour les collaborateurs.*

Bientôt le bruit court, à Paris, que les premiers chars ont été aperçus. Sont-ce des Français ? La Délégation générale a commencé, pendant tout ce temps, son installation et se prépare à recevoir les Alliés. Petite formalité : l'épuration. On arrête les préfets vichystes de la Seine et de la Police et on les remplace par les préfets nommés depuis longtemps par le Gouvernement provisoire, ce qui ne va pas sans quelques accrochages avec les partisans communistes qui, de leur côté, ont eux aussi choisi des préfets.

Des secrétaires d'Etat provisoires sont placés aux différents ministères. Une initiative malheureuse oppose une nouvelle fois F.T.P. et F.F.I. Parodi a proposé un armistice à von Choltitz. Furieux, Rol menace de « faire fusiller les commissaires de police qui transmettraient l'ordre de cesser le feu ». En fait, l'armistice n'est pas respecté, malgré les tentatives du mystérieux commandant Bender, chef des services secrets allemands de Paris et probablement agent de l'Intelligence Service.

Enfin, de proche en proche, les cloches des églises se mettent à sonner l'arrivée des Alliés. Lorsque toutes sonneront von Choltitz comprendra que tout est fini. Les premiers chars entrent dans la capitale délivrée. Explosion de joie ! Libres, libres...

La bataille n'est pas finie. F.T.P. et F.F.I. unis comme aux premiers jours combattent aux côtés des Alliés. Von Choltitz, encerclé à l'hôtel Meurice, commandant encore quelques malheureux soldats de l'orgueilleuse Wehrmacht, accepte la reddition. Paris a vaincu.

Quelle ville, quel pays, quel peuple eût mérité plus que Paris et les Parisiens cette Croix de la Libération symbole d'éternité de la nation française ?

La distribution des prix

Le dimanche 31 mai, au matin, sous la présidence de M. Joseph Kessel, a eu lieu à la cinémathèque du Trocadéro la remise solennelle des prix aux jeunes lauréats du concours de la meilleure composition française sur la Résistance. Une demi-heure à l'avance toutes les places étaient occupées et un peu plus tard, les marches, les couloirs et bas-côtés de la salle étant envahis, il a fallu refuser plus de 150 personnes. On devra envisager l'an prochain un lieu de réunion plus vaste.

Pour la première fois, dans la région parisienne, des associations d'anciens résistants ont décidé de donner plus de reliefs à ce concours afin d'amener plus de jeunes gens à s'intéresser à un passé récent qu'ils n'ont pas vécu, afin d'encourager aussi un plus grand nombre de professeurs à en parler à leurs élèves.

Des membres de l'A.D.I.R., de l'Association Départementale des Déportés, Internés et Familles de Disparus, des Combattants Volontaires de la Résistance, de la Fédération des Amicales de Réseaux, Renseignement et Evasion de la France Combattante, de la Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance, et de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes, se sont réunis pour juger et récompenser les meilleures copies. Puis ils ont convoqué tous les participants à venir voir le film sur le Vercors : *Au cœur de l'orage*, réalisé par Le Chanois en 1946, avec des

documents de l'époque. *La Rose et le Réséda* figurait également au programme.

Geneviève Anthonioz-de-Gaulle a ouvert la séance par un exposé de présentation. Après elle, Joseph Kessel, avec cette chaleur humaine que renferme toute son œuvre, a exprimé le plaisir qu'il éprouvait à se trouver avec des jeunes aussi sympathiques et l'intérêt qu'il avait pris en découvrant l'image qu'ils se faisaient de la Résistance.

Ce fut ensuite l'appel des lauréats, vivement applaudi et la projection des deux films, suivis avec recueillement.

On se sépara en évoquant avec émotion ce temps de l'action où la défaite portait en germe la victoire finale, grâce à ceux précisément qui ont participé à cette époque. On peut regretter que ce document ne soit pas plus souvent mis sous les yeux des jeunes car il offre un raccourci vérifique d'un aspect essentiel de ces années de guerre. Même les images de la fin, dont le ton quelque peu « revanchard » n'est plus adapté aux événements, donnent aux jeunes la mesure du chemin qu'il a fallu parcourir pour arriver, sans oublier, à plus de sérénité.

Souhaitons donc que l'année prochaine un plus grand nombre d'adolescents aient envie de participer à cette manifestation. C'est à nous que revient la tâche de la mieux faire connaître.

Denise VERNAY.

VINGT ANS APRÈS

(Suite de la page 1)

de la victoire ! Combien de nos camarades ne sont pas revenus ! Combien n'ont pas retrouvé les leurs ! Combien ont dû faire face, au retour à des situations difficiles et même tragiques ! Certes, aussi, les vingt ans qui viennent de s'écouler n'ont pas été exempts de soucis et de larmes. Le 5^e anniversaire de la Libération a été endeuillé par Dien-Bien-Phu, le 10^e par le déclenchement de la guerre d'Algérie, le 15^e par l'activisme.

Mais justement, la paix enfin revenue, la paix dont nous jouissons en ce 20^e anniversaire, comment ne pas la trouver merveilleuse ! Si le monde ne nous paraît pas aussi sûr que nous le voudrions, rappelons-nous qu'il a été beaucoup plus inquiétant. Avons-nous déjà oublié la guerre froide, le pont aérien de Berlin, la crise de Suez, le soulèvement de Budapest ? Ce danger de guerre permanent que fut pendant longtemps la division de l'Allemagne se trouve « désamorcé » par le traité de Moscou entre l'U.R.S.S. et les U.S.A. Cela ne veut pas dire que la question allemande soit réglée. Mais rien n'est jamais réglé dans la vie. On vit avec des problèmes. Quand les uns sont résolus, il en surgit d'autres. Alors, au lieu de s'appesantir sur un passé dououreux, sur un présent qu'on voudrait toujours meilleur, pourquoi ne pas regarder vers l'avenir et chercher ce qu'il nous offre de réconfortant ?

De grandes choses se font autour de nous. Prenons l'Europe dont l'unification nous paraît se heurter à des difficultés insurmontables. On désespère parfois de la voir prendre forme. Et pourtant ! Trois projets considérables ont déjà été réalisés ou vont l'être : le tunnel du Mont-Blanc, la canalisation de la Moselle, le tunnel sous la Manche. Le premier nous rapproche de l'Italie, le second de l'Allemagne, le troisième de l'Angleterre. Chacun d'eux est un pas vers un nouvel aménagement du territoire, non plus français, mais européen.

De grandes régions économiques sont déjà dessinées : Paris et son énorme concentration industrielle, le triangle Milan-Turin-Gênes, la Ruhr, etc. Elles s'arrondiront ou éclateront pour former de nouveaux ensembles. Ainsi la canalisation de la Moselle charge le visage de la Lorraine en rapprochant le charbon de la Ruhr de ses aciéries et en lui donnant accès à la mer du Nord. Demain, peut-être, la liaison fluviale Rhône-Rhin unira le Nord de l'Europe à la Méditerranée, en passant par la France.

Grâce aux techniciens, des travaux gigantesques font craquer les vieilles structures. Un beau jour, sans qu'on ait bien compris comment, l'Europe finira par sortir de tout cela par la force des choses. Cette Europe-là, d'ailleurs, sera sans doute assez différente de celles que prônent les uns et les autres, et l'unification ne résoudra pas tous ses problèmes. Au contraire, il en surgira de nouveaux, auxquels on n'aura pas pensé. Je parierais qu'alors, parmi les Européens les plus convaincus il s'en trouvera pour dire : « Cela en valait-il la peine ? ».

J. RAMEIL

LES ANCIENNES DÉPORTÉES A L'ŒUVRE AU SERVICE SOCIAL DES QUINZE-VINGTS

Je suis allée trouver Madeleine Larose dans son bureau des Quinze-Vingts que beaucoup d'entre vous connaissent. Sur la porte de ce bureau, une plaque : Service social, et devant cette plaque, la foule des malades qui vont affronter la longue attente d'une consultation à l'hôpital. Ceux aussi qui en reviennent avec la perspective d'une intervention, l'angoisse de se savoir sérieusement atteints, le tourment de se débattre seuls dans des difficultés de tous ordres.

Madeleine Larose est une résistante de la première heure. En rapport avec un réseau rouennais elle est vite connue du monde « clandestin » parisien. Son action s'exerce dans le cadre de l'hôpital : fabrication de fausses cartes, camouflage de soi-disant « malades » dans les salles. Aux résistants, s'ajoutent bientôt les Juifs.

Madeleine Larose est soutenue dans sa tâche par les médecins des services. Ensemble, nous évoquons la mémoire de Mme Schiff-Wertheimer. Mais la direction de l'hôpital commence à s'inquiéter ; on convoque Madeleine, on lui demande si elle fait partie d'un réseau : motif de renvoi, lui dit-on.

Elle se résigne, elle donne sa parole et ne sera immatriculée nulle part. C'est la seule façon de continuer son action clandestine.

A l'hôpital cette action est toujours plus grande. Chez elle, Madeleine héberge des réfractaires. Elle est en liaison avec les maquis et connaît une filière qui conduit en Espagne. Un réseau d'évasion hollandais lui envoie des clients. L'un d'eux a gardé sur lui l'adresse de Madeleine. Il est pris franchissant les Pyrénées. Madeleine est arrêtée en mars 1944.

Madeleine Larose, Mado pour ses camarades, est une 45.000. Elle passe trois mois à Fresnes, fait un court séjour à Ravensbrück et part pour les mines de sel de Bendorf où elle restera jusqu'à la libération des camps. Après quelques semaines de repos en Suède, elle rentre à Paris et reprend son poste aux Quinze-Vingts.

— Mado, pouvez-vous me dire à quel moment le Service social des Quinze-Vingts a été créé et depuis quand vous nous en occupez ?

— Pratiquement, les deux dates se confondent. Vous savez peut-être que le « Service social à l'hôpital » doit son existence à Mme Getting. Conçue par elle après la guerre de 1914-1918, il fut longtemps une œuvre privée. Au moment de mon arrivée ici, en 1932, l'Etat commençait seulement à s'intéresser à son action. Aux Quinze-Vingts j'eus la liberté d'organiser le service comme je l'entendais.

— La clinique des Quinze-Vingts soigne uniquement les affections oculaires ?

— Oui, ce « Centre ophtalmologique » dont les pavillons anciens sont remplacés peu à peu par les énormes constructions que vous avez pu avoir en passant, date de saint Louis.

A leur création, les bâtiments des Quinze-Vingts (quinze fois vingt malades) s'élevaient entre les rues de Rohan, de Beaujolais et de Valois. Construits sous la direction du célèbre architecte Eudes de Montreuil, ils furent achevés vers 1260.

En 1779, par lettre de patente, le cardinal de Rohan se vit autorisé à déplacer l'hospice. Les Quinze-Vingts furent trans-

férés 28, rue de Charenton, dans l'hôtel des « Mousquetaires Noirs », où logea d'Artagnan.

— Je n'ai pas retrouvé, au cœur de vos jardins, ce noble immeuble qui abritait vos pensionnaires. Vous ont-ils quittés au moment de ces récentes et criminelles démolitions ?

— Rassurez-vous, ils sont tous relogés dans une partie terminée du nouvel hôpital. C'est vrai, vous avez connu nos vieux amis. Bénéficiaires de l'aide sociale aux aveugles avec tierce personne et aidés par leur mairie de résidence, ils occupent en général une chambre et une petite cuisine. Ils ont leurs meubles, des voisins, un univers bien à eux. Quelquefois, la compagne ou le compagnon de leur vie partage encore leur existence. Mais, souvent seuls, ils savent, dans des pièces où tout a été groupé à leur convenance, se suffire à eux-mêmes. Et puis nous sommes là, le Service social veille sur eux, résoud leurs difficultés, protège leur santé.

— Ces « hospitalisés à vie » ne présentent pourtant qu'une infime partie de votre clientèle ?

— Notre tâche auprès des malades en traitement dans les services est beaucoup plus lourde et beaucoup plus complexe. Le Centre ophtalmologique des Quinze-Vingts est « National », c'est-à-dire qu'il accueille des malades d'un peu partout, envoyés par leurs médecins, signalés par leurs Services sociaux régionaux.

Tndis que je suis assise en face du bureau de Mado et de sa collaboratrice, Mlle Binaut, le téléphone sonne. Bordeaux appelle au sujet d'un opéré pris en charge à Paris. Mado explique à sa correspondante les difficultés du cas, donne une marche à suivre.

— Notre action rayonne à travers toute la France me dit Mado. Il faut écrire, joindre au bout du fil une collègue insuffisamment informée, se battre pour re-

dresser une affaire mal engagée, pour faire valoir des droits ignorés.

La clientèle de Mado ? A la porte du bureau, on frappe sans arrêt : jeunes, vieux, enfants, hommes, femmes défilent, encore voyants, mais menacés, déjà aveugles avec leurs mains qui cherchent. Mado accueille le « tout venant » avec le même dynamisme. Mado et Mlle Binaut ne plaignent pas — elles « construisent » — Donnez-moi vos papiers. Que vous a dit le médecin ? On va s'occuper de vous... Ne vous découragez pas, l'opération réussira... Nous allons vous envoyer dans un centre de rééducation. Vous êtes jeune, vous apprendrez à voir sans vos yeux. Vous vous adapterez, vous avez tout l'avenir devant vous...

L'avenir... Mado va forcer le destin. Elle demande des secours, use de toutes les ressources que lui offre la législation sociale. Mais il y a les détails inévitables, le lourd appareil administratif qu'il va falloir remuer, les règles trop rigides dans lesquelles le « cas » de Mado ne pourra s'intégrer.

Alors, il y a la « Société des Amis de la clinique », société que Mado, aidée par le corps médical de l'hôpital, a pu créer, développer, rendre chaque année plus efficace. Alimentée par des dons, cette société possède des fonds importants mais toujours insuffisants. Chaque année, les appels se font plus pressants ! Le Service social a besoin d'argent, un besoin de plus en plus grand.

Mlle Binaut ouvre ses dossiers, Mado me lit quelques fiches :

— M. D., 57 ans, devient aveugle, il est veuf et sans enfant. M. D. exerce une profession libérale : métreur vérificateur. Non assuré social, il est sans ressources. Sa détresse morale et matérielle est telle qu'il envisage le suicide. Tout l'éventail de secours a été demandé immédiatement à la mairie de son arrondissement. En attendant que les rouages municipaux se mettent en marche, la Société des Amis prend M. D. en charge, elle le sauve du désespoir...

... M. S., 49 ans, opéré d'une double cataracte. S'habitue mal à ses lunettes, a beaucoup de peine à retrouver du travail. Pour l'empêcher de devenir clochard, le Service social lui cherche une place, répond de lui, verse momentanément l'argent qui l'aide à vivre.

... Il y a cette jeune mère qui élève seule quatre enfants. Elle tombe malade et doit faire une cure de huit mois à la clinique ophtalmologique-héliothérapie de montagne de Digne. Afin de lui permettre de conserver son appartement, foyer de ses enfants, la Société des Amis payera son loyer pendant toute son indisponibilité.

... Il y a aussi le cas de J. D. qui était en seconde année à l'Ecole des Sciences Politiques quand il est atteint d'un double décollement de rétine. Opéré sans succès, il perd complètement la vue. Le Service social décide qu'il doit faire sa troisième année de « Sciences Po » et terminer ses études. La famille du jeune homme est modeste et habite l'Est de la France. Mado rédige une belle lettre qu'elle destine aux Etablissements Philips. J. D. reçoit gratuitement un magnétophone.

Le 7 octobre 1959, J. D. écrit à Mado :

« ... Je reprends mes cours le 12 et « aurai presque simultanément deux

(Suite en page 6)



Le vrai visage du procès de Londres

Les journaux français en ont peu parlé, et la manière dont le verdict a été commenté dans notre presse peut donner une idée fausse, et de la signification de ce procès, et de l'atmosphère qui y régnait.

Atmosphère tendue, certes, bouleversante, criante de vérité. Une grande simplicité imprégnée de dignité et sous-tendue par une profonde compréhension humaine. Un juge qui, trop bouleversé à un certain moment, doit quitter la salle d'audience. Atmosphère dans laquelle — il faut bien le dire — détonnait le défenseur de Dering. Sa manière de torturer, après vingt ans passés, les victimes des expériences par des questions-pièges a révolté la salle entière.

On connaît l'origine de ce procès : Un auteur américain, Léon Uris, dans son livre *Exodus*, avait écrit — renseignement puisé sans contrôle préalable à une autre source littéraire — la phrase suivante : « ... et ici (Auschwitz) le Dr Dering avait procédé à 17.000 opérations chirurgicales d'ordre expérimental sans anesthésie. »

En réalité il s'agissait de 10 castrations pratiquées sur des jeunes filles de 15 à 19 ans et de 130 castrations uni et bilatérales faites sur des hommes jeunes. Ces jeunes gens et jeunes filles avaient préalablement subi plusieurs séances d'irradiation par rayons X aux fins de stérilisation. Tous avaient éprouvé d'atroces souffrances.

Les opérations — exécutées par le Dr Dering — ont eu lieu sans anesthésie générale, si bien que les victimes furent pour ainsi dire témoins de ce qu'on leur faisait, avec l'angoisse de se savoir l'objet d'expériences. Les jeunes filles croyaient tellement que Schuman (médecin SS), excédé, avait fait venir la doctoresse polonaise de leur block afin qu'elle les calmât. Ces opérations furent faites en un temps record (10 minutes en moyenne).

Le procès a été intenté par Dering « pour diffamation » aux auteur et éditeur d'*Exodus*. C'était un procès civil qui virtuellement s'est transformé en procès de criminel de guerre. L'accusateur est devenu l'accusé, si bien que la Cour elle-même a quelquefois dû faire effort pour rétablir la vraie situation. Au bout de peu de jours, on a senti que l'opinion du juge était faite, mais à aucun moment il ne s'est départi de son objectivité.

Elles sont venues de Grèce et surtout d'Israël : 7 jeunes femmes sur les 10 qui avaient été opérées. Jamais nous n'aurions espéré les croire encore en vie. Elles étaient aussi émouvantes et vulnérables qu'il y a vingt ans, profondément lésées dans leurs existences de femmes. Avec elles 5 hommes, de Tel-Aviv, miraculièrement saufs également. L'émotion fut poignante, lorsque, malgré un effort pour se dominer, certains se sont effondrés.

Les témoins ont été unanimes : le Dr Dering fut brutal et grossier envers eux. Sa manière de faire témoignait d'un mépris non déguisé à l'égard du matériel humain qui lui était livré. A l'un des hommes qui le suppliait et lui demandait pour quelle raison il l'opérait pour la deuxième fois alors qu'il n'était pas malade, il répondit : « Chien, tu mourras de toute façon. »

Et le verdict ? Le Dr Dering demandait des dommages-intérêts et des excuses publiques. La Cour lui a octroyé un demi-penny (2 centimes et demi). C'est une « formule anglaise » et qui équivaut à un geste de mépris. Le Dr Dering a si peu gagné son procès qu'il devra payer non seulement ses propres frais, mais encore ceux de l'adversaire, et ceci à partir du début des débats, soit environ 20.000 livres (27 millions d'anciens francs).

Primitivement, le Dr Dering avait eu au camp un comportement normal. Sa réputation était plutôt bonne. Sans la pierre de touche concentrationnaire, il serait sans doute resté sa vie durant un médecin consciencieux. La peur, l'intérêt et la vanité ont eu d'autant plus facilement raison de ses scrupules éventuels, qu'il s'agissait de prisonniers juifs. Il est hors de doute qu'il n'aurait pas traité de cette façon des coreligionnaires. Il est certain aussi qu'il n'aurait pas si facilement été entraîné à agir de la sorte si en Pologne — il faut que ces choses se sachent — les pogromes n'avaient pas été monnaie courante. Les pires sottises, comme les pires atrocités prennent figure de légitimité lorsqu'elles sont pensées, partagées, effectuées par le milieu dans lequel on vit. Et le pouvoir abusif a toujours égaré les hommes.

Sauf exceptions, qui sont du domaine de la dégénérescence mentale, on ne devient pas une brute, un tortionnaire du jour au lendemain. De consentement en consentement, on atteint l'irréversible déchéance. Et un jour on se trouve être de l'autre côté de la barrière. Lors de sa déposition, le Professeur Nixon, expert gynécologue, à qui le juge demandait si, à la place de Dering, il aurait fait ces opérations, répondit : « Je ne le sais, mais en tout cas, si je les avais faites, cela me poursuivrait ma vie entière ». Et voilà le point crucial : l'inconscience de Dering à l'heure actuelle. Elle est inhumaine et, semble-t-il, irrémédiable.

Notre rôle n'est pas de juger. Mais à nous qui ne savons que trop jusqu'où peuvent mener la volonté de puissance et le mythe de la race supérieure, il appartient de lutter de toutes nos forces contre le danger toujours renasant. Comment, en effet, ne pas être profondément inquiet en voyant les préjugés raciaux ressurgir autour de nous. Comment ne pas être effrayé d'entendre : « Lorsqu'on a ta tête et ton nom, on la boucle. » (propos tenus récemment par des étudiants faisant de la propagande pour le pèlerinage à Chartres).

Il est faux de dire que ce que nous avons vécu est uniquement le fait de cas extrêmes, pathologiques. L'humanité est la même sous toutes les latitudes. Et le partage des hommes en catégories contient le germe de toutes les violences.

Dr HAUTVAL.

Aux anciennes de Mauthausen

A l'occasion d'une mort, je voudrais rappeler des faits qui, pour être peu connus ne méritent pas moins notre reconnaissance.

En effet, M. Maurice Mayer, professeur agrégé et médecin des hôpitaux, vient d'être enlevé prématurément, et nous n'avons pas le droit d'oublier que c'est en partie à lui que nous devons notre rapatriement de Mauthausen.

Au début de 1945, avec l'appui de Palewski, il entreprit une démarche en Suisse pour faire revenir les femmes déportées. Etant donné le chaos régnant dans le III^e Reich à l'époque, ni la Croix-Rouge ni le département politique suisse ne pouvaient obtenir de liaison téléphonique avec l'Allemagne. M. Mayer demanda alors à l'ancien chargé d'affaires du gouvernement de Vichy à Berne de le mettre en rapport avec le colonel Masson, chef du 2^e Bureau helvétique. Ce dernier avait déjà pu introduire en Suisse, sans

Chronique des Films

Les Longues Années

Dans son film, André Tranché fait revivre la période si pénible, mais passionnante, de 1939-1945 en rassemblant des bandes d'actualités que Pierre Dumayet et Pierre Desgraupes commentent alternativement.

Ces documents sortent à leur temps, vingt ans après.

Pour les ainés, c'est un précieux et bouleversant aide-mémoire. Pour les jeunes, si épis de vérité, cette fresque épique c'est cinq ans d'histoire qui se fait devant eux.

Fresque émouvante lorsqu'on sait que ces personnages, connus ou inconnus, payèrent souvent de leur vie leur authentique participation au drame.

Une note comique, toutefois, est donnée par l'habile rapprochement d'images d'un Hitler vociférant et d'un Mussolini gesticulant. L'effet courtelineux de deux compères qui se donnent la réplique est irrésistible.

Pour ma part, j'ai été très sensible aux scènes de la libération de Paris : l'arrivée des chars du général Leclerc, la foule en liesse, les drapeaux qui surgissent de partout, les Allemands qui se rendent... Un rêve devenu réalité !

Nous qui avons tenu un rôle dans cette douloureuse histoire, ne manquerons pas d'être particulièrement intéressées par ce film de vérité.

Paulette CHARPENTIER.

Samson

Le film d'André Wadja est un film apre, pénible, mais combien vrai ! Il retrace l'histoire d'un jeune israélite polonais, étudiant à l'université de Varsovie, qui se trouve plongé d'un seul coup dans la violence déchainée contre les Juifs. Il s'échappe du ghetto, mais n'échappe pas à sa conscience et reviendra mourir parmi les siens. On participe au calvaire de ce garçon qui n'arrive pas à comprendre que la haine puisse amener une nation dite civilisée à commettre autant d'atrocités.

Denise COME.

visas ni papiers, une centaine de Français particulièrement menacés. Il obtint le concours d'un représentant de Himmler pour former deux trains de Françaises, qui furent ainsi rapatriées de Mauthausen par la Suisse.

Durant cette négociation, le représentant allemand exigea que le président de la Croix-Rouge, M. Carl Burckhardt, vînt à la frontière donner sa caution à l'opération. Trouvant cette démarche insolite, M. Burckhardt refusa d'abord d'intervenir. M. Mayer revint de Berne à Paris et reparla avec une lettre du général de Gaulle pour M. Burckhardt. L'éminent diplomate suisse, qui attendait sa nomination d'ambassadeur à Paris, fit alors sans tarder la démarche demandée, et le rapatriement s'accomplit. Les anciennes de Mauthausen peuvent, après vingt ans, unir les trois noms de Mayer, Masson et Burckhardt dans un même souvenir de gratitude.

Jacqueline SOUCHÈRE.

Marie-Hélène Lefaucheux

Son aide aux prisonniers politiques sous l'occupation allemande

Marie-Hélène était une petite fille de 10 ans quand la guerre de 1914 éclata. Son père partit pour le front et il n'y eut plus à la maison que la maman, deux petits frères et la vieille nourrice des enfants, solide femme du Nord, fervente patriote, qui eut sur les enfants une influence profonde. Dès septembre 1914, un jeune oncle, fut tué. Le père, lui, revint, et, quand un troisième petit frère naquit en 1919, il reçut le nom de Roger. Marie-Hélène a, alors, 16 ans, elle aimera ce petit frère comme son enfant, d'autant plus qu'elle n'aura jamais la joie d'en avoir à elle, malgré un très heureux mariage.

En 1939, c'est de nouveau la guerre, le petit Roger a 20 ans et vient d'entrer à l'Ecole Polytechnique. Il s'engage aussitôt. Le 18 mai 1940, il est tué dans son char, en défendant Maubeuge. L'armée allemande déferle sur la France. Paris tombe. C'est le désastre.

Évasion de son frère

L'automne 1940 est sinistre pour Marie-Hélène, étranglée de chagrin et de colère. Et lorsque son frère André l'informe de l'action qu'il commence d'exercer, dans la Résistance, avec son ami Pierre d'Harcourt, elle y participe aussitôt avec passion. On peut lui demander n'importe quoi : des abris pour les aviateurs anglais, des vêtements civils, de fausses pièces d'identité. Elle arrive toujours à les fournir.

En juillet 1941, Pierre d'Harcourt est arrêté, grièvement blessé par la Gestapo. En décembre, c'est André qui ne revient pas d'un rendez-vous. Ni le Cherche-Midi, ni la Santé ne semblent le connaître. Comme Pierre d'Harcourt, il a été enfermé, gravement blessé, à la prison-hôpital de la Pitié. Marie-Hélène et son mari échafaudent cent projets pour le tirer de là. C'est alors qu'elle a une idée : s'il est prouvé que son frère est un malade mental grave, le tribunal peut le déclarer irresponsable. Il faut constituer un dossier de maladie irréfutable et dire au prisonnier qu'il simule la folie. Qui se chargera de ce faux monumental ? Marie-Hélène s'adresse au professeur Clovis Vincent, chirurgien neurologue, jouissant d'une grande réputation en France et hors de France, en Allemagne notamment.

Clovis Vincent se prête à tout, avec autant d'humanité que de courage. Il réussit à faire amener jusqu'à la cellule de son « ancien malade », et le prisonnier, devinant l'intervention de sa sœur, se met consciemment à simuler la folie.

C'est à la suite d'un examen psychiatrique à l'hôpital Sainte-Anne, qu'André parvint à s'évader en septembre 1942.

Les paquets de Fresnes

Depuis le printemps 1942, Marie-Hélène avait fait la connaissance d'Yvonne Baratte qui distribuait des livres dans les prisons et les camps et y joignait des paquets quand elle le pouvait.

Elle mit son appartement du Bd Saint-Germain à la disposition d'Yvonne, se débrouilla pour trouver du ravitaillement, de l'argent et des bonnes volontés. Avec son mari et Yvonne, le samedi, ils s'acheminaient vers Fresnes en bicyclette, leurs colis empilés dans des remorques. A la fin, elle réussit à trouver un camion à gazogène.

Les paquets devaient bientôt couvrir une très active organisation de communication entre les prisonniers et l'extérieur. Deux fois par semaine, Marie-Hélène allait voir les aumôniers, Steinert et Stock. Ceux-ci lui donnaient les noms et dates de naissance des garçons au secret qu'ils avaient pu visiter. Aussitôt, on confectionnait un gros colis de 4 kg et une des jeunes filles du Bd Saint-Germain allait se présenter à Fresnes comme si elle était de la famille. Si le colis était pris, le renseignement était bon, le garçon se trouvait bien là et Marie-Hélène allait prévenir la famille, à bicyclette toujours.

Tandis que son mari était chargé de responsabilités militaires (Pierre Lefaucheux était commandant F.F.I. Ille-de-France. Rol Tanguy lui succéda après son arrestation le 3 juin 1944), Marie-Hélène représentait l'O.C.M. au bureau du Comité Parisien de Libération, dès la fin de 1943. Les Lefaucheux menèrent alors une existence constamment tendue, conservant une façade légale sous leur vrai nom, mais préparant en secret l'insurrection.

Quand son mari fut arrêté, Marie-Hélène, après un moment de détresse et d'affolement, n'eut plus qu'un but : le faire évader.

Au début d'août 1944, l'avance des troupes alliées vers Paris accroît encore l'anxiété des familles des prisonniers. Seront-ils massacrés dans les prisons, comme à Caen ?

Le 15 août, à l'aube, les camarades de la T.C.R.P. préviennent Marie-Hélène qu'un convoi de prisonniers part de Fresnes. Marie-Hélène le suit en side-car jusqu'à Pantin et reconnaît son mari dans le dernier autobus.

Par des camarades cheminots, elle apprend que le pont de Nanteuil a été bombardé et que les prisonniers devront être transbordés. Ce sera peut-être l'occasion cherchée. Un camarade l'emmène en voiture jusqu'à Meaux. De là, à bicyclette, elle rejoint le plateau de Nanteuil où le transbordement est en cours. Elle ne parvient qu'à échanger quelques mots avec son mari.

Elle est bientôt rejointe par une amie de Résistance, Claire Girard (*), qui est à la recherche de son frère arrêté peu avant Pierre Lefaucheux. Claire a une voiture, un peu d'essence, et elles suivent le train qui avance très lentement et par saccades jusqu'à Bar-le-Duc. Elles y apprennent la signature des accords Nordling et remuent ciel et terre pour les faire appliquer. Peine perdue. Le convoi passe la frontière le 18 août. Marie-Hélène rentre à Paris et rejoint son poste au Comité Parisien de Libération. Pendant les cinq jours que durera l'insurrection, elle ne quittera guère l'Hôtel de Ville.

Le 27 août, mission terminée, elle repart vers l'Est avec une voiture prêtée par la Croix Rouge, dans l'espoir, passionné et presque insensé, de venir en aide à son mari. Elle double d'interminables convois de l'armée américaine, traverse le no man's land entre les deux armées et rattrape à Bar-sur-Aube l'arrière-garde de l'armée allemande. Elle arrive le soir même à Nancy, y prend contact avec ses amis et apprend que les prisonniers ont été dirigés sur Buchenwald, les femmes sur Ravensbrück.

Grâce à ses amis nancéiens, Marie-Hélène réussit à voir le chef de la Gestapo de Metz, soucieux avant tout de mettre sa famille en sécurité en Allemagne et de rendre in extremis quelque service à des Français pour se dédouaner. Elle lui expose que son mari a été arrêté par erreur, dans une rafle d'officiers de réserve. Elle parle des accords Nordling. La croit-il ? Ce n'est guère probable. Il se demande plutôt comment il peut lui rendre ce service. Avec l'aide de ses amis lorrains, Marie-Hélène lui trouve une voiture et de l'essence pour évacuer sa famille. Elle lui remettra aussi, plus tard, une certaine somme d'argent. Finalement, l'accord est conclu. Le chef de la Gestapo de Metz signe un ordre de transfert de Pierre Lefaucheux, de Buchenwald à la Gestapo de Metz, pour enquête complémentaire, et il part pour Buchenwald avec Marie-Hélène. Ils arrivent à Buchenwald. Le gestapiste pénètre dans le camp. Marie-Hélène attend, anxiouse. N'a-t-elle pas précipité la perte de son mari par sa folle entreprise ? Enfin après plusieurs heures d'attente, l'Allemand reparait. Il est accompagné d'un grand vagabond décharné... C'est Pierre !

L'Allemand les ramène à Metz, où il ne retrouve plus sa Gestapo. Le personnel a

(*) Claire Girard, dont le père et la sœur étaient déportés depuis 1943, sera abattue huit jours après, en ravitaillant un corps-franc.

(Suite en page 8)



Marie-Hélène Lefaucheux et les autres membres du Comité parisien de Libération. A sa gauche, Georges Marrane. A sa droite, André Tollet, Roger Deniau, André Carrel, Rol Tanguy et Léo Hamon.

PRÊTS SPÉCIAUX

Aux anciens combattants et victimes de guerre

Nous attirons votre attention sur une convention passée le 13 novembre 1963, entre l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, et la Chambre syndicale des Banques populaires, qui permet l'attribution aux ressortissants de l'Office, de prêts destinés à financer certains investissements.

L'originalité de la formule consiste essentiellement dans la constitution auprès de la Chambre syndicale, par l'Office national, d'un fonds de garantie destiné à cautionner les opérations réalisées par les Banques populaires en faveur des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, à la seule condition que ces opérations se situent dans le cadre des interventions sociales de l'Office National et du Crédit Populaire. Ce fonds intervient notamment pour cautionner des prêts d'installation ou d'équipement professionnel à des pupilles de la nation, des orphelins de guerre, des veuves de guerre ou des anciens combattants réduqués ou assimilés.

Le fonds intervient également pour garantir des prêts à la construction ou pour l'amélioration de l'habitat, sous forme de crédits mobilisables auprès du Crédit foncier de France. Dans tous les cas, les prêts en question doivent servir pour des locaux ou immeubles réservés à l'habitation principale des emprunteurs. Un comité bipartite, composé de 3 représentants de l'Office national et 3 représentants de la Chambre syndicale des Banques populaires a pour mission :

1^o de fixer le volume global des engagements que le Fonds de garantie couvre auprès des Banques populaires ;

2^o de statuer, sur avis du conseil d'administration de l'Office national, sur toutes les demandes de garanties qui lui sont présentées ;

3^o de fixer le pourcentage de la garantie à affecter à chacun des prêts consentis par les Banques populaires et d'arrêter les sûretés réelles ou personnelles à re-

L'A.D.I.R. était présente

— à la cérémonie organisée par l'Amicale du réseau Cahors-Asturias, pour commémorer le 20^e anniversaire de la mort de Jean Cavailles ;

— à la Veillée du Souvenir et à la messe aux Invalides, le 23 mai ;

— à la première mondiale du film *Les Longues Années* ;

— au 20^e anniversaire du soulèvement du Ghetto de Versovie ;

— à la distribution des prix du Concours scolaire de la Résistance ;

— au dîner de gala à Versailles organisé pour le 20^e anniversaire du débarquement ;

— aux obsèques du général Monclar ;

— à l'inauguration, à Versailles, de l'exposition *Les Françaises à Ravensbrück* ;

— à la cérémonie à Romainville ;

— aux réunions du Comité de liaison de la Résistance ;

— au Congrès de la F.N.D.I.R.P.

ANNONCE

Ex déportée de Ravensbrück réserve le meilleur accueil à ses camarades dans sa pension « Vaste Horizon », 186, chemin de Tarron à Nice. 18 francs la demi-pension, tout compris, sauf repas midi.

quérir éventuellement de l'emprunteur au profit de la Banque populaire prêteuse.

Opérations susceptibles de justifier l'intervention du Fonds de garantie institué par la Commission :

A. - Prêts immobiliers.

1. Buts :

a) accession à la propriété (neuve, individuelle ou non, ou part de société pour logement) ;

b) amélioration et entretien des immeubles possédés (gros œuvre, ravalement, toiture, ascenseur).

2. Conditions de ressources.

a) provisoirement, celles du décret 63-1324 du 24-12-63 ;

b) dans l'avenir : plafond des ressources mensuelles à prendre en considération : celles du revenu imposable à l'I.P.P.

3. Caractéristiques.

a) Accession à la propriété.

I. - Constructions bénéficiant de primes accordées antérieurement au 31-12-63. En principe prêt supérieur ou égal à 5.000.

a) Logements types LOGECO et HLM, bénéficiant d'un prêt spécial à long terme. Prêt maximum : différence entre montant du prêt spécial et prix déclaré de la construction. Mais l'apport personnel doit demeurer égal ou supérieur à 10 %.

b) autres logements primés, bénéficiant d'un prêt spécial à long terme.

Prêts max. 50 %, différence entre prêt spécial à long terme et prix déclaré de la construction.

N.B. — Ce prêt peut être majorée de 10 % par personne à charge. Mais l'apport personnel doit être égal ou supérieur à 20 % ;

c) habitations individuelles et collectives ne bénéficiant pas d'un prêt spécial à long terme : max. 60 % montant construction.

II. - Constructions bénéficiant de primes et prêts accordés postérieurement au 1^{er} janvier 1964.

b) Amélioration et entretien immeubles.

Prêt maximum, 80 % montant des travaux.

4. Durée et remboursement : 2 à 5 ans (sauf pour réparations chauffage central : 3 ans) et pour prêts construction au plus tard 5 ans après déblocage fonds Crédit foncier (versements égaux ou non, mensuels ou trimestriels, semestriels ou annuels (selon accord emprunteur - Banque).

5. Coût du crédit : 6,5 % + taxes et assurances, soit environ 8 %.

B. - Prêts d'installation et d'équipement :

1. Professions libérales : médecins, avocat, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens, architectes, experts-comptables, vétérinaires, géomètres, experts...) de nationalité française, diplômés réglementaires, inscrits à l'ordre professionnel.

Pour installation et modernisation : de 3.000 à 80.000, 18 mois à 7 ans, remboursables en semestrials. Franchise de 6 mois à 1 an. Taux 6,70 % + taxe prestation de service et 0,125 % par trimestre d'assurance-groupe.

2. Commerçants et petits industriels inscrits au registre du commerce : pour accroître productivité et perfectionner les conditions de travail. Maximum 250.000 de 2 à 7 ans (except 15). Remboursable trimestriellement avec franchise au plus égale à 18 mois. Taux : 6 % + commission

fixe 1,20 % perçue lors de la réalisation du prêt.

3. Artisans, inscrits au répertoire des Métiers (décret 62-235 du 1-3-62), our acquisition, installation, aménagement des locaux professionnels et dotation en outillage et matériel. Max. 30.000 de 8 à 10 ans (except 15). Remboursable trimestriellement, avec franchise variable. Taux 6 % + taxe prestation de service + police assurance 0,50 l'an sur restant dû.

Jeunes artisans de 21 à 35 ans (doivent avoir C.A.P. - 5 ans de pratique (les années de stage des réduqués de l'O.N. sont comprises) et épargne spéciale pendant 2 ans dans B.P. - Taux du crédit : 5,5 %.

Procédure de constitution et d'instruction des dossiers

Rôle de l'Office départemental: Le ressortissant se met en contact avec l'O.D. qui vérifie sa qualité d'ancien combattant ou de victime de guerre et délivre, sauf empêchement l'autorisation d'ouverture du dossier, adresse le ressortissant et l'autorisation à la B.P. qui établit (1) ou non le dossier.

Si la B.P. a établi le dossier, elle adresse à l'O.D. 2 fiches de présentation, mention « avis favorable avec caution de ... F.S.G. » et le Conseil départemental examine si le demandeur peut bénéficier du % F.S.G. indiqué, compte tenu de sa situation familiale et sociale et transmet dans les 15 jours à l'O.N. l'une des 2 fiches avec son avis motivé : Fav. ou Défav.

Si la B.P. a refusé le dossier, elle informe l'O.D. qui avise l'O.N.

L'O.D. avise le demandeur quand le Comité bipartite a pris une décision défavorable.

(1) Le demandeur doit alors, en principe, souscrire une part de sociétaire de l'Etablissement, dont le montant varie suivant les Banques (maximum : 100 F).

Au Service social des Quinze-Vingts

(Suite de la page 3)

« examens oraux à passer. Quoi de mieux pour se remettre dans le bain ? Et, bien sûr, je viens une fois de plus faire appel à vous. Vous m'aviez proposé de me procurer des bandes magnétiques pour le magnétophone. Au seuil de cette nouvelle année scolaire, je viens donc vous demander si cela vous est toujours possible. Je vais avoir pas mal d'enregistrements à faire et je pense devoir user un certain nombre de bandes. »

J. D. passe brillamment ses examens de troisième année. Il a maintenant une situation conforme à ses aspirations de « voyant ».

... Enfin, il y a Abel... ce jeune Algérien victime, pendant la guerre, d'une balle perdue. Malgré sa cécité complète, il obtient en 1960 son baccalauréat de Math. Elem. avec mention. Il suit en 1961 les cours de Math. Gén. et, en 1962, est reçu à deux certificats, dont un avec mention. En juin 1963, il passe avec succès un troisième certificat. Il compte achever sa licence de mathématiques cette année. sa réussite, il la doit à l'aide morale et matérielle que le Service social des Quinze-Vingts lui a donnée, sans compter.

Pourquoi allonger une liste qui ne doit pas se terminer ?

A la porte du petit bureau où j'interroge Mado depuis trop longtemps, on frappe encore. A chaque instant, un nouveau visage apparaît, pour qui je suis une étrangère. Il faut laisser la place.

Derrière moi, la bataille continue. Le Service social des Quinze-Vingts veut qu'elle soit une victoire.

G. FERRIÈRES.

La Déportation

par Olga WORMSER (Institut pédagogique national)

Les Cahiers pédagogiques viennent de consacrer un de leurs numéros (n° 17) à la déportation. Ce témoignage, qui se présente en 18 textes et 11 photographies, semble bien venir à son heure en cette année d'anniversaires ; il sera d'une utilité incontestable pour les professeurs de lettres, d'histoire, d'éducation civique, pour tous les éducateurs enfin qui manquent trop souvent d'informations précises et de documents frappants. Dans une introduction générale sur le crime de la déportation et la signification profonde de la Journée nationale des déportés, l'auteur rappelle en une terrifiante synthèse ce que fut « la transformation de l'homme en bétail » et par quel chemin de tortures et d'avilissement l'on conduisit l'être au néant.

Les témoignages sont d'une précision, d'une sobriété, d'une vérité qui dépassent le pathétique. Si l'on y trouve des dates, des chiffres, des détails d'une rigoureuse exactitude, il ne s'agit pas cependant d'un rapport scientifique, et si l'on y trouve des révélations bouleversantes sur les raffinements des tortures et des humiliations, il ne s'agit pas non plus d'un appel à l'émotion. Ces documents atteignent le lecteur au-delà de la connaissance ou du sentiment : ils s'adressent à sa conscience et à son âme.

Les 18 articles qui nous sont proposés nous apportent des informations variées, à la fois objectives et personnellement vérifiées, hélas ! Tout d'abord, Jorge Semprun nous fait découvrir le système camps où le choix n'était laissé qu'entre concentrationnaire, et Eugen Kogon établir la classification théorique de ces la productivité et l'extermination, où, d'après David Rousset, régnait une « tragique bouffonnerie » et un humour à la Kafka. L'homme, devenu un étonnant pantin, en arrivait rapidement au stade de la bête, grâce à la progressive famine qui minait ses forces et son sens moral. Comme le dit le Pr Richet, pour être vainqueur de ses complexes et de sa hantise, il fallait véritablement être un saint. Pourtant, pitoyable main-d'œuvre affamée, matraquée, travaillant (comme à Ellrich) dans d'abominables conditions, les déportés trouvaient encore le moyen d'être des résistants et de faire du sabotage, au péril de leur vie (témoignage de Ch. Sadron). Les femmes ne le leur cédaient en rien, soumises elles aussi à des travaux surhumains (Virginia d'Albert-Lake). Et que dire des enfants qui, de 26 mois à 15 ans, connurent le Block 8 à Buchenwald ? Pauvre petit Lullick, dont nous parle le Dr Rousset et qui était garçon de courses à l'Effektenkammer, à 3 ans et 4 mois !

Il faudrait pouvoir citer tous les détails que nous apportent G. Dreyfus, E. Kogon, J. Semprun sur l'art de déshumaniser les détenus : le choix des kapos, l'échelle des châtiments, l'usure morale et l'exploitation de la peur. Quelle variété de moyens pour torturer l'homme et quelle habileté pour dresser les prisonniers les uns contre les autres et les amener à se martyriser entre eux ! Cette destruction morale, si savamment organisée, n'avait d'égal que la scientifique mise à mort : Jean Lassus nous raconte comment les invalides mouraient à Dachau, René Marx nous parle des expériences médicales et des stérilisations, le Dr Beilin explique le processus de la mort des « musulmans », cadavres vivants, moribonds de la faim. Le commandant d'Auschwitz lui-même, Rudolf Hoess, évoque la mise en scène immonde

qui précédait l'extermination des Juifs dans les chambres à gaz. Peut-être un des récits les plus dramatiques est-il celui de Robert Antelme, parce que l'on touchait alors à la Libération et que les évacuations meurtrières de la dernière heure, la panique silencieuse de ce terrible cortège, la charrette et les exécutions en bordure de route sont particulièrement poignantes. Ed. Michelet et le bâtonnier Arrighi, au milieu de tant d'horreur, apportent à l'humanité sa réhabilitation ; que de solidarité, que d'efforts héroïques pour rester un homme, en face de l'anéantissement de toutes les valeurs ! Tous ceux qui se sont raccrochés aux richesses esthétiques et intellectuelles, au respect de soi-même et au sens des responsabilités ; tous ceux qui ont été des « hommes de foi » (chrétiens, communistes, humanistes) ont connu le véritable sens de l'évasion intérieure.

A ces témoignages succède une importante documentation bibliographique (livres, sons, images). Nous trouvons déjà dans cette pochette quelques photos saisissantes qui retracent le chemin, depuis les voies convergant vers les chambres à gaz jusqu'au temple du silence et de la gloire dans la crypte de la Cité ; entre ces deux images, toutes les étapes du calvaire : visages et silhouettes qui expriment la souffrance criante ou résignée, le poids de l'indicible fardeau, la squelettique maigreur, la marche épuisante vers la mort... et puis encore le spectacle des dépouilles et des cadavres, enfin libérés de l'inventive barbarie des hommes.

En conclusion, quel parti devons-nous

tirer de cet exceptionnel document scolaire ? Faut-il se taire ? Faut-il parler ? Voilà l'angoissant problème qui se pose à toutes celles qui s'occupent de jeunes. Un double respect, celui des âmes qui nous sont confiées et celui d'une humanité à la fois déshonorée et indiciblement héroïque, nous invite au silence. L'excès même de l'horreur en interdit l'évocation. J'ai souvent été frappée de voir certaines déportées éléver systématiquement leurs enfants dans l'ignorance de ce qu'elles avaient subi. Volonté d'oubli et de pardon ? Pudeur de la souffrance ? Refus de l'atroce ? Trahison des mots ? Tout cela sans doute, et peut-être aussi le secret incommunicable que l'on garde avec soi-même sur des actes qui dépassent l'homme. Pourtant nos enfants ont le droit de savoir et le devoir d'admirer. Ils ont aussi la responsabilité de demain et l'obligation d'être vigilants. Beaucoup d'entre eux ne demandent qu'à être informés et ils pénètrent avec émotion, mais aussi avec bon sens et respect dans ce monde peuplé de cadavres et de héros.

Une fois par an, je parle à mes élèves. Il me semble le devoir aux souffrances et au sang des nôtres ; il me semble aussi qu'il ne faut pas frustrer les jeunes d'admirer et de gratitude.

Cette semaine, en seconde A' et en Philo, j'ai montré à mes élèves les documents et les photographies dont je viens de vous parler. La qualité de leur silence, l'intérêt passionné, puis, au bout d'un certain temps, le nombre de leurs questions m'ont prouvé à quelle profondeur se situaient leurs réactions. Ils ont su comprendre, sans que leur âme soit révoltée ou leur confiance en l'avenir ébranlée. Ils ont dégagé la leçon positive : le devoir de constante vigilance et d'impérieuse lutte pour la liberté et la dignité de l'homme.

Denise GASTINEL.

Un Appel des Jeunes de Mauthausen

Sur l'initiative de l'Amicale de Mauthausen, une trentaine de jeunes, fils et filles de déportés morts au camp ou rescapés de celui-ci ont organisé une journée « du souvenir et de l'amitié », le dimanche 5 juillet.

Notre bulletin ne pourra malheureusement pas paraître à temps pour en informer nos camarades, mais il n'est pas trop tard pour faire connaître l'appel pressant que ces jeunes gens lancent à leurs contemporains afin qu'ils s'unissent à eux pour lutter contre la violence et la haine.

Il y a 20 ans, les armes mettaient fin à l'inhumaine aventure du nazisme et libéraient les rescapés des enfers de Buchenwald, Dachau, Ravensbrück, etc...

20 ans ont passé, pendant lesquels le monde s'est efforcé d'oublier cet épisode honteux de ses destinées.

20 ans ont passé, pendant lesquels les déportés survivants, ayant pour arguments le poids de leurs souffrances et le souvenir des millions de leurs camarades torturés, n'ont cessé de montrer l'étendue du préjudice moral causé à l'humanité.

Sans jamais se lasser, ils ont aussi rappelé au monde insouciant les dangers du fanatisme, du racisme et de l'intolérance.

20 ans ont passé, mais leur voix faiblit, alors que la violence n'est pas éteinte ; le monde ne doit pas négliger ou oublier cette leçon qu'ils enseignent.

20 ans ont passé, le temps pour nous, leurs fils, de devenir des hommes, héritiers de la liberté, mais aussi de cette mission magnifiquement humaine qui consiste à faire la guerre à la violence politique et à montrer les richesses d'une solidarité dont nos pères surent retrouver tout le sens.

Nous, les jeunes nous devons nous efforcer d'être à la mesure de leur sacrifice et de leurs espérances.

C'est pour assurer cette relève, demandée d'ailleurs par les aînés, que depuis un certain temps, nous nous sommes groupés dans le cadre de l'Amicale de Mauthausen, mais il ne faut pas que nous soyons les seuls.

C'est pour cette raison que nous invitons tous les jeunes des autres associations et amicales de déportés à se réunir comme nous l'avons fait et à former une communauté dynamique, qui, le moment venu, se fondera dans un ensemble plus vaste que nous étudierons en commun.

Nous vous le demandons maintenant et de manière pressante, parce que l'an prochain pour la commémoration du 20^e anniversaire de la Libération des camps, il faudra que nous soyons nombreux en Allemagne, en Autriche, sur les lieux de l'horreur pour faire savoir au monde, qu'il existe une jeunesse qui n'oublie pas et qui veille pour qu'il n'y ait « plus jamais ça ».

Pour le Comité des Jeunes :
Francis Lannoy, Yves-Noël Hacq,
Claude Dutems Jean-Marie
(Pères morts à Ginesta
Mauthausen) (Fils de déportés)
Claude Puybouffat,
Marianne Gil-Blanco
(Filles de déportés)

VIE DES SECTIONS

SECTION PARISIENNE

Invitée par M. et Mme Ferrières dans leur propriété de Coulanges, la section parisienne s'est rendue le dimanche 7 juin à Blois. Elle a été reçue à la gare par Mlle de Bernard (fille de « Souris » de Bernard), qui a eu la gentillesse de nous piloter dans la visite de Blois et au château (nous ne pourrons certainement pas oublier que c'est dans ce château que fut assassiné le duc de Guise...).

Un excellent déjeuner nous réunissait à la Gerbe d'Or où nous avons retrouvé avec beaucoup de plaisir une partie de la section du Loiret avec Marguerite Flamencourt et Mme de Bernard.

A 15 heures, le car nous attendait à la porte pour nous conduire à Coulanges. Le parcours fut d'autant plus ravissant que le soleil était avec nous, et l'arrivée chez Gabrielle fut un réel éblouissement. La maison, à flanc de côteau et entourée d'un parc magnifique, qui descend jusqu'à la Cisse, petite rivière vagabonde aux capricieuses sinuosités.

Inutile de vous dire qu'un buffet magnifiquement garni nous attendait sur la terrasse, et que nous lui avons fait honneur. Le retour à Blois s'est effectué grâce à nos camarades motorisées. Pour clore cette belle journée, un orage attendait les Parisiennes à Austerlitz !

Marie-Hélène Lefaucheux

(Suite de la page 5)

disparu en son absence. Il les quitte, ne gardant que la voiture pour filer plus à l'Est. Le 3 septembre, Marie-Hélène et Pierre arrivent à Paris sains et saufs.

L'après-guerre

Au sein de nos Assemblées politiques, comme aux Nations Unies, Marie-Hélène est toujours demeurée attentive au sort des prisonniers politiques. C'est elle qui, en 1950, avec l'aide du professeur Cassin et de M. Parodi, fit saisir la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU du sort des « cobayes » des camps de concentration. Grâce à elle le Secrétariat des Nations Unies entreprend la seule action efficace qui ait jamais été menée en faveur des cobayes.

Elle était intervenue, ces dernières années, à plusieurs reprises en faveur de camarades, internés politiques, les uns en Tchécoslovaquie, les autres en Espagne.

Lorsque, le 25 février dernier, son avion explosa en plein ciel, au-dessus de la Louisiane, les anciennes déportées perdirent véritablement une des leurs.

Marie-Hélène Lefaucheux avait été élue député à la première Assemblée Constituante (1945). Elle fut aussi vice-présidente du Conseil municipal de Paris, puis membre du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française.

Présidente du Conseil national des femmes françaises en 1954, elle fut élue présidente du Conseil international des femmes en 1957.

Membre de la délégation française à la première assemblée générale des Nations Unies en 1946, elle a fait partie de la Commission des Droits de l'Homme et a présidé six années consécutives la Commission de la condition de la femme. Elle participait également aux travaux de la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités. Elle était chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Rosette de la Résistance.

SECTION LOIRET-CENTRE

Grand merci à M. et à Mme Ferrières dont l'amicale hospitalité nous a beaucoup touchées et à nos camarades Marguerite Flamencourt et de Bernard qui se sont ingénierés à nous faire passer une si belle journée. On en parlera encore bien longtemps au Foyer...

Marguerite BILLARD.

SECTION LOIRET-CENTRE

Le dimanche 7 juin, Gabrielle Ferrières avait invité la section parisienne, à laquelle s'était jointe la section Loiret-Centre, dans sa propriété de Coulanges.

Dans un site unique, jardins en terrasses colorés de roses en pleine floraison, vue sur la vallée de la Cisse et sur les côteaux opposés tout verdoyants, la vieille demeure, reconstituée, autant que possible, dans ses lignes primitives du XV^e siècle, meublée et décorée avec un art consommé, son hôte et son hôtesse nous ont accueillies d'une façon charmante et amicale et nous ont fait servir un excellent buffet.

Le groupe d'Orléans, Bourges avec les habituées, mais bien des manquantes pour cause de santé généralement, Paulette Gattignon auprès de son mari, Mmes Lucas-Robin, Raymond, Carmignac, M. Th. Billard, Jacqueline Lucas. Nous avons vivement regretté que les camarades de Blois et du Loir-et-Cher ne soient pas venues plus nombreuses et que beaucoup aient manqué sans s'excuser. Nous remercions Mme de Bernard et sa fille de s'être dérangées pour organiser le repas des Parisiennes.

Nous avons eu la chance d'avoir, l'après-midi, Jacqueline Souchère, secrétaire générale, et Catherine Gotschel.

Mes camarades et moi sommes toujours heureuses de ces rencontres qui permettent de retrouver quelques camarades de son transport ou certaines lointaines venues du Doubs ou de l'Alsace pour l'occasion.

Marguerite FLAMENCOURT.

EXPOSITIONS

L'exposition sur la Résistance et la Déportation dont le ministre des Anciens Combattants a confié la responsabilité au Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale aura lieu à l'Hôtel des Invalides dans la salle Charlemagne, prêtée par le Musée de l'Armée et elle doit être inaugurée fin août par le général de Gaulle. Elle comprendra deux parties : l'une, à travers la personnalité et l'œuvre de Jean Moulin, retracera la Résistance de ses balbutiements à son âge adulte ; l'autre, par la libération de Paris, montrera la part que la Résistance a prise dans la libération de la Patrie. Pour cette exposition, le Comité disposera du concours du service spécialisé de l'Institut pédagogique national, avec lequel il a déjà travaillé en 1949, en 1954 et en 1956. Il a retrouvé une bonne partie des préteurs de ses expositions antérieures.

Cette exposition, dans l'esprit du ministre des Anciens Combattants, doit être comme la première pierre d'un Musée permanent de la Deuxième Guerre mondiale.

D'autre part, le Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale organise avec des organisations de Résistance, dont l'A.D.I.R., une série d'expositions dans plus de 35 départements.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCE

Notre camarade Mme Pelletier a eu un 3^e petit-fils le 21 décembre 1963. La Tricherie par Beaumont (Vienne).

MARIAGE

Michelle Bercoff, fille de notre camarade Mme Bercoff, a épousé André Senaud. Paris, le 2 mai 1964.

Mme Delmas, présidente-fondatrice de l'A.D.I.R., a fêté ses noces d'or le 27 juin.

DÉCÈS

Notre camarade Mme Herrel est décédée. Wissembourg, mai 1964.

Notre camarade Mlle Madeleine Lansac a perdu son beau-frère. Neuilly, 27 mai 1964.

Notre camarade Mme Schoofs a perdu son frère. Paris, le 21 avril 1964.

Notre camarade Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier a perdu sa mère. Paris, mai 1964.

Notre camarade Mme Zulma Vigne est décédée. Pointe-à-Pitre, 9 mai 1964.

DÉCORATIONS

Par décret du 28 mai 1964, paru au J.O. du 2 juin, ont été promues officier de la Légion d'Honneur, Mmes : Caillère, née Alphonse Yvonne ; Billard, née Bimsenstein Marguerite ; Rème, née Cavelier de Cuverville Christiane ; Carrière, née Coichard Zélia ; Vve Durin, née Coratte Cécile Marie ; Gotschel, née Dubois Fernande ; de Turenne, née Fanthomme Yvonne ; Fredin Hélène ; Goupille Simone ; Martinon-Audoult France ; Vve Césari, née Morel Marthe ; Pinet Suzanne ; Vve Wendolowski, née Rusiecki Marie ; Hemsi, née Terra Clémence ; Thoraux Marie-Louise ; Boucher, née Blanstier Roberte ; de Schoulepnikoff, née Gouber Paula ;

ont été nommées chevalier de la Légion d'Honneur, Mmes : Leconte, née Donjon Andrée ; Huneau Charlotte ; Berclaz, née Normand Simone ; Lemble, née Perolla Elisabeth ; de Roucy Ghislaine ; Buchet Marguerite ; Vve Terver, née Dru Jeanne ; Picard Jeanne.

M. André Postel-Vinay, directeur général de la Caisse centrale de coopération économique et vice-président de la société des « Amis de l'A.D.I.R. », a été élevé à la dignité de grand officier dans l'Ordre national du Mérite.

AVIS

Nous sommes heureuses d'informer toutes celles qui se souviennent de Mme Majenka, bloquée du 21 et du 27, qu'elle sera dans nos murs au début de septembre. Nos camarades qui ont gardé pour elle une légitime affection peuvent prendre contact avec Mme Joslin, 38, boulevard Garibaldi, 15^e. Suf. 37-82, pour lui permettre d'offrir à Majenka une plus chaleureuse hospitalité.

Les bureaux de l'A.D.I.R. sont ouverts tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf les samedis après-midi, dimanches et jours fériés.

Le Gérant-Responsable : G. Anthonioz

Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret - Paris